LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Administration de la gestion de l'eau

*Référence AGE : EAU-AUT-___-_____
*
* Cases réservées à l'Administration

F-AUT-FC

Formulaire de demande d'autorisation pour le prélèvement d'eau à partir de forages/puits **existants** selon la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Informations à fournir		
Emplacement du/des forage(s)/puits : (consultable sur **eau.geoportail.lu**)	LUREF E	
	LUREF N	
Nombre de forages :		
Profondeur du/des forage(s)/puits : (en m)		
Code national de l'ouvrage : (si disponible)		
Date de mise en service de l'ouvrage :		
Indications des besoins en eau :	Besoin moyen / jour : (en m³)	
	Besoin moyen / mois : (en m³)	
	Besoin moyen / an : (en m³)	
Indications des débits du/des forage(s)/puits :	Débit cumulé / jour : (en m³)	
	Débit cumulé / mois : (en m³)	
	Débit cumulé / an : (en m³)	

Utilisation de l'eau	
☐	Distribution publique d'eau potable
☐	Usage domestique et sanitaire privé
☐	Fabrication de denrées alimentaires
☐	Fabrication industrielle d'un produit non-alimentaire
☐	Eaux de refroidissement
☐	Eaux de nettoyage
☐	Elevage d'animaux (abreuvage)
☐	Arrosage de jardins, pelouses ou plantations
☐	Alimentation d'étangs ou de piscines
☐	Industrie des boissons
☐	Rinçage et nettoyage dans l'industrie des boissons
☐	Embouteillage d'eau de source ou d'eau minérale naturelle
☐	Usage thermal
☐	Horticulture, arboriculture
☐	Pisciculture
☐	Autre(s) (à préciser) :

Indication des installations se situant dans un rayon de 30 mètres autour des forages		
	Installation	**Distance** (en m)
☐	Fosse septique	
☐	Dépôt de gasoil	
☐	Dépôt de purin/lisier	
☐	Aire de fumier	
☐	Etable, porcherie	
☐	Silo à fourrages verts	
☐	Produits phytosanitaires, pesticides ou engrais	
☐	Atelier de	
☐	Autre(s) (à préciser) :	

Pièces à joindre	
Extrait de la carte géologique avec localisation du/des forage(s)/puits	☐
Extrait dossier technique y compris appréciations ad-hoc **(conformément à l'art. 14 du RGD modifié du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine)** (obligatoire pour l'exploitation d'eau destinée à la consommation humaine)	☐
Travaux réalisés depuis la remise du dossier technique (obligatoire pour l'exploitation d'eau destinée à la consommation humaine)	☐
Levé détaillé des couches géologiques forées avec indication : (si disponible) • **Du niveau de la nappe au repos** • **Du niveau de la nappe pendant le pompage**	☐
Résultats des essais de pompage et des analyses de la qualité de l'eau (si disponibles)	☐
Photos de l'ouvrage et des installations raccordées	☐
Documentation technique sur les travaux de forage (si disponible)	☐
Documentation technique sur le compteur d'eau (uniquement pour les forages/puits privés)	☐
Documentation technique resp. plan mettant en évidence une déconnexion de l'ouvrage du réseau collectif d'eau potable de la commune/du syndicat (uniquement pour les forages/puits privés)	☐

Signature du demandeur	
Signature	
Lieu	
Date	

Le formulaire F-AUT-GEN, accompagné du formulaire F-AUT-FC et des documents et plans (2 exemplaires plus 1 exemplaire supplémentaire par commune territorialement compétente), est à envoyer à l'adresse :

Administration de la gestion de l'eau
Service autorisations
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Le service autorisations de l'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email **autorisations@eau.etat.lu** ou par téléphone au numéro **24556-920**.